

Votre bulletin d'information communale



**Cérémonie du 11 Novembre 1918 - Oberwolfach**

**Travaux rue des écoles et rue de la liberté**

**Histoire - Maison Forestière et Bérets**

**Sur les réseaux**

[www.still-info.fr](http://www.still-info.fr)

[commune de Still](#)

[commune de Still](#)

**Horaires de la Mairie**

Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 8h00 à 11h00

Fermée le lundi

Tél : 03 88 50 00 33

[accueil@mairiedestill.fr](mailto:accueil@mairiedestill.fr)

## SOMMAIRE



Chères Stilloises, Chers Stillois

VIE MUNICIPALE	2
TRAVAUX	5
INTERCOMMUNALITÉ	8
COMMUNICATIONS	9
HISTOIRE	12
ENVIRONNEMENT	14
DANS LA PRESSE	15
VIE ASSOCIATIVE	15
ÉTAT CIVIL	17
<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>18</b>

**Directeur de la publication :**

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

**Réalisation :**

Bruno Helbert, Nicolas Fernandez,  
Alexandre Gonçalves.

**Photo de couverture :**

We-Scape © - Nicolas Ehrhard  
Photo prise par drone

**DATES A RETENIR**

- 10 janvier 2026 : déchets verts
- 14 février 2026 : déchets verts
- 15 et 22 mars 2026 :  
élections municipales

Alors que l'année s'achève, il me semble naturel de prendre un moment pour remercier celles et ceux qui œuvrent chaque jour au service de notre village.

Je souhaite tout d'abord rendre hommage à l'ensemble des services municipaux, et notamment aux agents administratifs et techniques, sans oublier les agents des écoles maternelles, qui œuvrent chaque jour pour le bon fonctionnement de notre village. Je tiens également à saluer le travail de nos associations, qui animent la commune tout au long de l'année.

Dans un contexte budgétaire contraint et parfois complexe, il est important de souligner l'engagement et le professionnalisme de ces femmes et de ces hommes, qui donnent le meilleur d'eux-mêmes au service de l'intérêt général. Leur travail n'est pas toujours simple, et il mérite d'être reconnu et salué.

Je remercie également l'ensemble du conseil municipal, ainsi que leurs conjoints, pour leur implication, leur disponibilité et le travail accompli tout au long de l'année. Grâce à cet engagement collectif, notre commune continue d'avancer et d'améliorer sa qualité de vie.

Comme à son habitude, vous trouverez dans ce numéro des articles consacrés à l'avancement et à la finalisation des différents projets et travaux menés, ainsi que des informations sur la vie de la commune, son histoire, des communications officielles et des actions issues du tissu associatif.

Dans quelques jours, 2026 sonnera à nos portes. Après une année 2025 inattendue à plus d'un titre, comme celles qui se sont succédées ces dernières années, l'année qui s'ouvre devrait, elle aussi, nous réservier son lot de surprises, restons optimiste.

Nous avons la chance de vivre dans un pays en paix. Même si tout n'est pas toujours simple et idyllique, sachons apprécier ces moments, en particulier ceux de fin d'année, qui nous réunissent dans la joie et la bonne humeur.

Aussi, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes, entourés de vos familles et de vos amis, et de profiter pleinement de ces instants précieux.

Le Maire  
Alexandre Gonçalves

Il n'était pas candidat officiel et pourtant les habitants d'Oberwolfach ont inscrit son nom sur leurs bulletins de vote le 09 novembre, comme le règlement électoral allemand les y autorise. Jürgen Nowak a été réélu à 64.01% des suffrages. Le bulletin de vote ne mentionnait que Michael Hogenmüller, 45 ans, candidat unique qui devait initialement remplacer Matthias Bauernfeind élu maire de Bühl durant l'été.

Mais suite à un différend avec le conseil municipal actuel, M. Hogenmüller a retiré sa candidature quelques jours avant le scrutin. En raison de ce retournement de situation, l'ancien maire Jürgen Nowak a alors posé sa candidature.

Âgé de 68 ans, il a été Maire d'Oberwolfach de 1983 à 2015 et a annoncé qu'il reprendrait ses fonctions pour une période transitoire le temps de stabiliser la situation. La durée de son mandat est donc indéterminée. Sa prise de fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre.

Mais il nous a d'ores et déjà fait l'honneur de sa première sortie en venant participer aux cérémonies du souvenir du 11 novembre et nous l'en remercions.

M. Nowak lors de son intervention le 11 novembre à Still



### Cérémonies du 11 novembre



Malgré les 107 ans qui nous séparent de la fin de la première guerre mondiale, la cérémonie du 11 novembre a été célébrée dans notre village en toute solennité avec une ferveur particulière. La foule était nombreuse ce matin-là, en présence des autorités civiles et militaires. Le maître mot revenant dans tous les discours prononcés, « devoir de mémoire », n'oublions pas. Comment ne pas oublier, chaque jour de notre existence nous rappelle à cette dure réalité, le monde n'a toujours pas trouvé la Paix. Celle qui aurait dû être la dernière des dernières n'a pas tenu ses promesses. Combien de conflits depuis ce moment à nos jours.



Les enfants de l'école élémentaire, accompagnés par leur institutrice Sophie Widloecher, à travers un poème d'Hubert Frougier nous ont rappelé la folie meurtrière de ce conflit, de tous les conflits.



Nous avons également pu accueillir la délégation municipale d'Oberwolfach menée par le nouveau Maire J. Nowak accompagné par trois adjoints et adjointes. Son intervention en début de cérémonie a particulièrement été appréciée.



Le samedi 06 décembre, jour de la St Nicolas, la municipalité avait convié ses aînés à ce rendez-vous désormais incontournable, leur traditionnelle fête de Noël. Cette année ils furent encore plus nombreux et ce n'est pas moins de 120 personnes qui se sont retrouvées dans la salle des Fêtes des Tuileries pour partager un moment de convivialité. Après le mot d'accueil d'Alexandre Gonçalves, Maire, qui souhaita la bienvenue à toutes et à tous et particulièrement aux nouveaux de la classe 1955, il invita l'ensemble des participants au repas que le restaurant des Tuileries avait mijoté pour eux. Le service fut assuré par les membres du Conseil Municipal et leurs conjoint.e.s.



Nous tenons également à remercier les commerçants du village qui ont répondu à la commande de la mairie pour agrémenter le déjeuner, à savoir la boulangerie Siegel, le pâtissier Christian Herrbach, ainsi que le confiseur Bisch de Bruche, sans oublier le Proxi à qui la commune a passé commande pour compléter les colis.



Plus d'une quarantaine d'enfants de l'école élémentaire ont proposé un intermède musical au public attentif qui a apprécié le spectacle. Le restant de l'après-midi a été animé par un duo de musiciens qui a permis à un bon nombre de convives de se dégourdir les jambes avec quelques pas de danse. Sur chaque table était disposé un sapin de Noël en bois confectionné par M. Gilbert Fredembach. Une personne par table eut le plaisir de partir avec cet objet. Café, tisanes et bredeles ont clôturé cette sympathique journée. Rendez-vous fut d'ores et déjà donné pour 2026.

### Lien intergénérationnel

Au début du mois d'octobre 2025, le nouveau directeur du périscolaire, M. Thomas Lebez est venu à notre rencontre pour nous faire part de son souhait de créer un partenariat intergénérationnel entre les enfants du périscolaire et le club de l'amitié composé essentiellement d'anciens du village.

Une première rencontre eut lieu dans la salle des fêtes avec une ambiance musicale, de la danse, des jeux de société ainsi qu'un bon goûter. La rencontre suivante eut lieu en mairie dans la salle du conseil au mois de novembre avec des jeux, un atelier de dessin ainsi qu'un goûter pour les quinze enfants et leurs animateurs.

Ce partenariat se poursuivra au mois de février 2026 avec comme thème principal un atelier crêpes à l'occasion de la chandeleur.



Dans le cadre du projet de sensibilisation à la Nature de l'école maternelle, les élèves des deux classes ont participé au concours scolaire « Racines » pour la Fête de l'Arbre 2025 organisée par la Maison de la Nature Bruche-Piémont.

Chaque classe a réalisé un arbre d'automne avec des techniques différentes, les racines étant des empreintes des mains des élèves. Ces arbres ont été réunis pour former une œuvre collective qui a été exposée à la Fête de l'Arbre le 19 octobre dernier, à Oberhaslach. C'est le public présent ce jour-là qui constituait le jury et qui a voté pour son œuvre préférée.

Notre école a récolté le plus de suffrages et a gagné le premier prix, à savoir une journée d'animation à la Maison de la Nature. Ainsi, les élèves se rendront à Oberhaslach au printemps pour une journée « de découverte sensorielle de la nature » avec notamment le sentier pieds nus Sens'Hasel.

Bravo à nos élèves, aux maîtresses et aux Atsem pour ce beau projet !



L'œuvre de nos petits artistes peut être admirée jusqu'en fin d'année dans la salle du conseil à la mairie.

### Les enfants de l'école maternelle ont planté 3 arbres



C'était une des tâches restant à faire dans l'aménagement de la cour de l'école maternelle. Planter les arbres dans l'espace aménagé au milieu de la cour de l'école. Ceci fut fait le vendredi 12 décembre en début de matinée. L'effervescence était grande lorsque les enfants se sont rassemblés avec arrosoirs, râteaux et pelles afin de planter les trois érables champêtres. Cette action importante et symbolique pour les enfants a été expliquée par Alexandre Gonçalves, pour montrer



l'importance de planter des arbres, et plus précisément à cet endroit. Ce geste n'a pas été uniquement fait pour les enfants qui fréquentent à ce jour la maternelle, mais également pour les écoliers qui viendront dans les années à venir et qui bénéficieront de l'ombre, nécessaire dans cette zone de la cour, apportée par ces arbres grandissants.

### La sécurité avant tout



En cette dernière semaine avant les vacances de Noël, la commune a déposer à l'école élémentaire aux 17 élèves de la classe de cours préparatoire des kits de sécurité. Cette action initiée par la communauté de communes est destinée à répondre à un objectif commun et essentiel, renforcer la sécurité des enfants lors de leurs déplacements quotidiens. Ce kit comprend entre autre, un casque, un gilet jaune et une sonnette. Il s'agit de la quatrième opération de ce type et elle s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention et de protection des enfants.





## Colis de Noël

Pour la quatrième fois consécutive, la commune de Still a proposé de mener une collecte de colis de Noël destinés aux plus démunis.

Depuis le début de celle-ci, le flux des dons ne faiblit pas et le hall de la mairie est envahi par de nombreux paquets. Au dernier comptage, plus de 130 paquets cadeaux attendaient d'être distribués, ils feront le bonheur de ceux qui auront l'immense joie de les réceptionner. Comme tous les ans une association du secteur de Molsheim-Mutzig est choisie pour se voir attribuer les paquets.

**Cette année ce sera le Secours Populaire.** Les années précédentes ce sont les Restos du cœur (2024), la Croix-Rouge (2023) et l'association St Vincent de Paul (2022) qui se sont vus attribuer les colis.

Nous remercions les généreux donateurs et particulièrement **l'Institut des Aveugles de Still** qui à chaque fois participe activement à cette collecte, avec 22 colis confectionnés cette année. Nous nous réjouissons également de la participation de **l'Ecole primaire de Schirmeck** à ce mouvement de solidarité qui a apporté 30 colis.

**UN GRAND MERCI à toutes et tous !**



## Travaux

### Impasse de la Liberté

**Coût global 50.032,80€ TTC**

**Subvention : 8 767,50€ (Communautés de communes)**  
**Commune : 41 265,30€**



C'est une portion de chemin perpendiculaire à la Rue de la Liberté portant le même nom qui a fait l'objet de travaux importants. Ce chemin en terre battue situé sur le lieu-dit Sandweg mène vers prés et champs, il dessert plusieurs propriétés et sa configuration en forte pente apportait durant les périodes de pluie, eaux et boues dans les réseaux et gravier sur la route.

Après une étude de faisabilité, et des travaux préliminaires de renouvellement du réseau d'eau et d'assainissement portés par la communauté de communes, l'opération fut lancée.

Les travaux ont consisté à la pose de puits d'infiltration des eaux de pluies, de bordures et caniveaux le tout complété par un revêtement bitumeux.

Ils ont été effectués plus globalement dans le cadre de la démarche communale de gestion des eaux pluviales, d'amélioration du cadre de vie et de l'espace public.

# Travaux

La période des congés de la Toussaint a été mise à profit pour effectuer les travaux visant à finaliser la portion de route devant l'école élémentaire.

Ces travaux, nous le rappelons ont été effectués dans le cadre d'une démarche de gestion des eaux pluviales, par l'infiltration de l'eau sous les places de parking en pavés drainants (photo 1), de réduction des îlots de chaleur urbains par la végétalisation, d'amélioration de l'espace public et surtout d'une amélioration de la sécurité aux abords de l'école.

Ce dernier élément, identifié depuis de nombreuses années comme défaillant, a été orienté dans son choix de travaux par l'étude du CEREMA de 2024 sur le partage de l'espace public.

Une signalisation appropriée a été récemment mise en place, bien qu'elle reste à compléter, par une seconde intervention.

Un soin particulier a été apporté à l'encontre des malvoyants habitants dans les logements d'Alsace Habitat de la Rue des Écoles avec la pose de bande de guidage au sol sur quasiment tout leur cheminement vers l'Institut (photo 2).

Les espaces autour du bâtiment de l'école élémentaire recevront au cours de l'hiver, comme il se doit, des bancs et des plantations (photo 3 et 4).

**Coût global 118 344,00€ TTC**

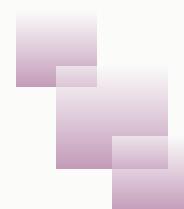
**Rue des écoles**

**Subventions :**

**48 833€ (Collectivité Européenne d'Alsace)**

**30 000€ (État - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)**

**Commune : 39 511€**



La municipalité remercie l'ensemble des usagers pour le respect des consignes de circulation relativement contraignantes qui avaient été mises en place lors de ces travaux.

**R-GDS**

Réseaux  
Gaz naturel  
Strasbourg

**Urgence gaz**

Votre sécurité est notre priorité

📞 **03 88 75 20 75**

**24H/24H**

# Travaux

## Démoussage du toit de la sacristie

C'était une nécessité à réaliser assez rapidement. Le toit de la sacristie située à l'arrière de notre église paroissiale présentait un important agglomérat de mousse sur les tuiles en ardoise qui risquait de provoquer des infiltrations importantes dans ce bâtiment. C'est une des parties de l'église orientée nord, nord-ouest, qui est la moins ensoleillée, permettant ainsi la prolifération de toutes sortes de végétaux appréciant particulièrement les milieux humides.

Il fut donc décidé qu'une action de nettoyage effectuée en régie par les agents communaux soit engagée. Chose fut faite en respectant les consignes de sécurité d'usage. A ce jour le toit est débarrassé de sa couverture de mousse.

## Travaux effectué en régie



## Aménagement de divers espaces dans le village



## Travaux effectué en régie

Comme vous l'avez certainement remarqué, des aménagements décoratifs ont été posés à différents endroits du village. **Aux abords du rond-point des Tuilleries** a été posée une bordure naturelle tressée avec des tiges de noisetiers. Cette initiative a été à l'origine de nos agents municipaux qui ont pu s'exprimer librement sur le sujet déco. Merci à eux pour cette initiative.

Le long de l'église paroissiale côté institut, ont également eu lieu des travaux d'embellissement et d'assainissement. Les dalles de béton ont été ôtées afin de mettre en place un espace végétal entre chaque arc boutant. Après le creusement de petits espaces destinés à recevoir de la terre végétale, les murs de l'édifice ont été protégés par des plaques alvéolées destinées à protéger ceux-ci de toute intrusion d'humidité.



A terme pas moins de 30 plants d'hortensia ont été plantés par nos agents. Par la même occasion le contrôle des paratonnerres a été effectué, le dispositif est en parfait état. Pour finir une mini-clôture a été mise en place afin d'éviter à nos amis les chiens de faire leurs besoins entre les plantes.

Le dispositif fonctionne puisque il y a beaucoup moins de déchets à ces endroits.



## Petites annonces

- A VENDRE** - Lit parapluie + matelas (un de 4 cm et un de 7 cm) : 20€  
- Chaise rehausseur avec accoudoir et tablette : 5 €

L'ensemble des articles est en très bon état - Lot complet 25 €

Contact : **06.04.42.43.87**



## NEWSLETTER #13

2025



**ÉNERGIE**

### Une manière simple de faire des économies sur sa facture d'électricité !

Dans 80% des cas, les puissances souscrites sont bien supérieures aux besoins de vos équipements.

Pour faire rapidement des économies sur la facture :

1/ Activer les courbes de charge dans votre espace abonné (ÉS, EDF, ...) ☺

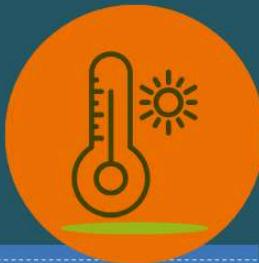
2/ Suivre les besoins réels de vos équipements 📈

3/ Ajuster la puissance souscrite à votre besoin et renégocier votre abonnement d'électricité 😊?

4/ Economiser pour financer vos travaux énergétiques 🎁🎄

■ Puissance atteinte KVA

— Puissance souscrite



#### Pilotage du chauffage

Les vacances de noël approchent...

Pensez à planifier un abaissement de température dans vos bâtiments publics.

Un geste simple qui vous permet de faire des économies sur votre facture de chauffage.

#### Contacts PETR

**Energie - rénovation :** Gwennaël COHERGNE  
[gwenael.cohergne@petrbruchemossig.fr](mailto:gwenael.cohergne@petrbruchemossig.fr) 06 83 17 89 71

**Mobilité - LEADER :** Benoît HUGUET  
[benoit.huguet@petrbruchemossig.fr](mailto:benoit.huguet@petrbruchemossig.fr) 03 88 97 25 42



# Communications Officielles

## Carte d'électeur - Inscription électorale

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026

L'inscription sur les listes électorales est possible :

**Jusqu'au Mercredi 4 février 2026 en ligne**

**Jusqu'au Vendredi 6 février 2026 en Mairie**

Vous pouvez vérifier vous-même votre situation électorale directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE)



## Campagne de recrutement de conciliateur de justice au niveau local



**51 %**

de taux de réussite toutes affaires terminées confondues

Participer à l'apaisement de notre quotidien ?

Savoir écouter et favoriser le dialogue ?

Si cela vous intéresse, devenez conciliateur de justice. La conciliation permet de trouver une solution amiable à un litige de justice grâce à l'intervention d'un tiers : le conciliateur de justice.



**50%**

des conciliations se tiennent dans une mairie, 30% devant les juridictions et 20% dans les maisons de justice et du droit

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact ou d'adresser un courrier de motivation accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso) au

**TRIBUNAL DE PROXIMITE, Magistrate coordonnatrice**

**3 rue du Maréchal Kellermann, CS 69116, 67129 MOLSHEIM Cedex**

[recrutement.conciliateur.tj-saverne@justice.fr](mailto:recrutement.conciliateur.tj-saverne@justice.fr)

Téléphone : 03.88.49.72.49

Nous sommes à disposition pour tous renseignements complémentaires.



### Petites annonces

## Ouverture d'un cabinet de diététique – 1er janvier 2026

Je suis heureuse d'annoncer l'ouverture de mon activité libérale en tant que diététicienne à partir du **1er janvier 2026**.

Mon cabinet sera situé au 6 impasse de la croix et j'aurai le plaisir d'accueillir toute personne souhaitant bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour améliorer son alimentation, retrouver un équilibre nutritionnel ou atteindre ses objectifs de santé. Les consultations se feront sur rendez-vous en présentiel mais aussi en visio, afin de proposer un suivi adapté à chaque besoin.

Pour toute information ou prise de rendez-vous, vous pouvez me contacter au **06.65.47.43.57** ou sur le site **Doctolib** ainsi que celui de **Madietenligne**.

Je me réjouis de mettre mon expertise au service des habitants de Still et de contribuer à leur bien-être au quotidien.

*Julie Roesch*  
Diététicienne Nutritionniste





## La Collectivité européenne d'Alsace en action à STILL

### [Votre vie quotidienne]



Nouveau cabinet médical

➡ **51 567 €** de subvention en 2025 pour la création du cabinet médical



Travaux dans la rue des écoles

➡ **48 433 €** de soutien pour les travaux de désimperméabilisation, de végétalisation, sécurisation et de pose de panneaux signalétiques dans la rue des écoles



**Monique Houlné & Frédéric Bierry,** conseillers d'Alsace du canton de Mutzig

### [Mobilités] Dans le secteur de Molsheim/Mutzig, nous sommes intervenus pour votre sécurité sur les routes :

- ❖ A **Urmatt/Niederhaslach**, sur la RD 1420, à hauteur de la scierie SIAT, nous avons repris les enrobés – **300 000 €**
- ❖ A **Mutzig**, nous avons changé la couche de roulement du Viaduc et du giratoire sur la RD 392. Ces opérations ont nécessité un investissement de près de **60 500 €**
- ❖ Sur **Heiligenberg**, nous avons remplacé les barrières et repris la chaussée de la RD 704. Plus loin, sur le pont de la RD 1420, nous avons changé les joints d'étanchéité – **135 800 €**



Urmatt, nouveaux enrobés



Heiligenberg, remplacement des barrières



Mutzig, reprise du giratoire

### [Sport/Jeunesse] le chantier de la piscine de Mutzig est lancé depuis cet automne !

Projet majeur du territoire, le chantier de la piscine vient de commencer. Elle comprendra huit lignes de nage, un bassin d'activités, des équipements de balnéothérapie et un espace bien-être. Cette infrastructure permettra notamment aux collégiens du secteur d'apprendre à nager. Nous soutenons ce projet à hauteur de **800 000 €**.



#### CONTACT

Délégation territoriale Ouest Alsace  
1 route de Maennolsheim - 67700 SAVERNE  
[www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)



Contactez vos élus



# Communications Officielles

Vous constaterez à la lecture des dates qu'**aucune battue ne se déroule un dimanche ou un jour férié.**

Cette décision est le choix délibéré et volontaire de la commune.

Il permet ainsi à tout un chacun de profiter des bois et sentiers communaux sans conflit d'usage.

Les dates ci-dessous ne concernent que les battues autour du village.

Pour plus de renseignements vous

pouvez vous informer sur le site

[Cyneportail.fr](http://Cyneportail.fr) ; calendrier des battues  
puis sélectionner la localité et la période.

## L'association

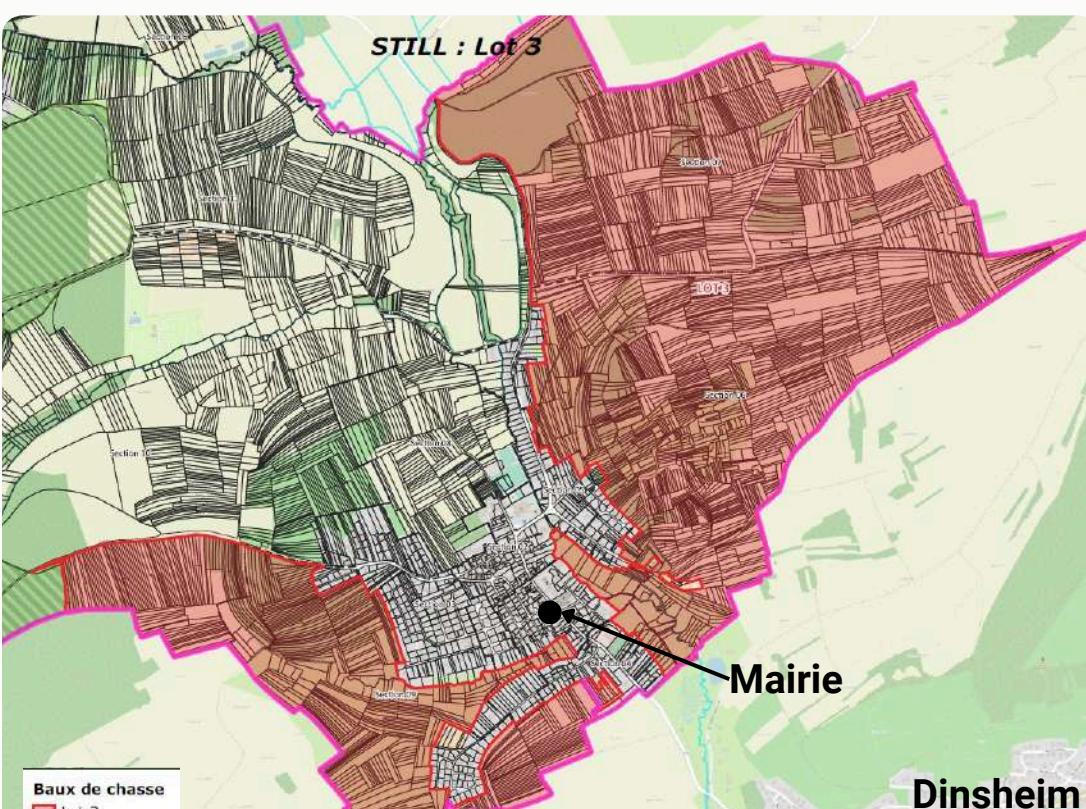
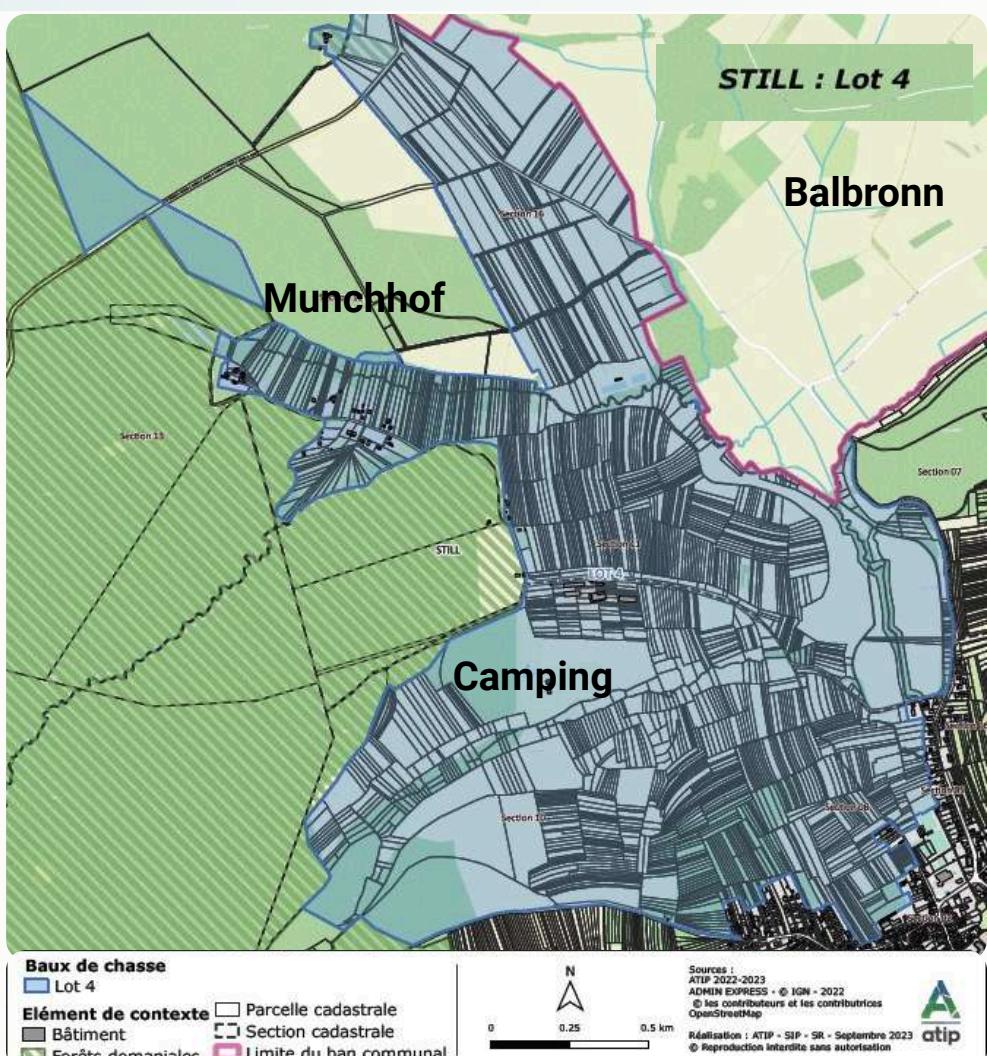
### "LES CHASSEURS STILLOIS"

#### LOT 4 - Ban communal Still-Nord

#### Battues 2026

Mardi 6 janvier 2026

Samedi 31 février 2026



## L'association

### "LA GILLOISE"

#### LOT 3 - Ban communal Still-Sud

#### Battues 2026

Samedi 10 janvier 2026

Samedi 24 janvier 2026





## Bilan des visites de la Maison Forestière de Haslach

L'association « Still Terre d'Histoire » avait organisé des visites commentées de la fameuse maison forestière de Haslach. Cette maison emblématique, pavillon de chasse sous Guillaume II a gardé toute sa grandeur de l'époque. Nous avons ainsi pu réaliser quatre visites de mars à octobre de cette année avec des groupes allant de 25 à 31 personnes, toutes venues sur réservation. Pas moins de 111 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir ces lieux.

Un auditoire attentif



La maison forestière dans un écrin de verdure

Les visites ont été principalement commentées par Jacky Lachenal, forestier à la retraite qui connaît très bien l'histoire de ces lieux renfermant mystères et légendes. Nous avons ainsi à chaque fois, en plus du public avide d'en savoir plus, accueilli lors de nos rencontres de nombreux gardes-forestiers ravis de se retrouver, pour la plupart également en retraite. Ils ont pu contribuer à conter des histoires ou anecdotes complémentaires et pas toujours connues du grand public. Remarquable également a été la présence d'historiens connus qui ont pu apporter un éclairage historique aux différents récits.

Nous avons ainsi pu apprécier cette première expérience qui aura le mérite d'en appeler d'autres et nous remercions tous ceux et toutes celles qui nous ont fait le plaisir de nous consacrer une matinée.

Sans oublier la direction de l'agence O.N.F agence de Schirmeck qui nous a permis d'effectuer ces visites.



## Histoire des bérrets

**C'est un témoignage manuscrit dont nous ne connaissons pas l'identité de l'auteur, un habitant du village qui nous rapporte une histoire vécue durant les années de guerre en 1941.**

### Le contexte : Éradiquer tout ce qui rappelle la France

L'obsession des nazis était de débarrasser l'Alsace d'absolument tout ce qui pouvait rappeler la France. Parler le français ou porter le béret pouvait coûter une incarcération au camp de Schirmeck. Le béret est donc interdit car le couvre-chef reflète "l'expression de sentiments français". Avec cynisme, les nazis nomment le béret "eine Gehirnverdunkelungskappe", une casquette qui assombrît l'esprit.

**Voici donc cette courte histoire vécue par des jeunes de Still.  
(Le texte du manuscrit a été repris tel quel)**

« Nous avions chez Voegle\* un local-cantine où les ouvriers ; ils étaient beaucoup des villages voisins de Mutzig qui prenaient leurs repas ici.

Donc dans ce local avait lieu toutes les quatre, cinq semaines une réunion politique sur "Arbeiter Partei\*" qui était présidé par un fonctionnaire qui venait de "l'Arbeitsamt" de Molsheim.

Ne sachant pas exactement l'heure de sa venue nous étions obligés de travailler.

A la troisième réunion ce fonctionnaire vient avec un officier de la S.A.\* en uniforme jaune, croix gammée au bras « Heil Hitler » mais faible !!

Après présentation cet officier prend la parole, un discourt politique, et il s'en prend au 'clan' des charbonniers, il leurs reproche de porter un bérét et ils savent que c'est défendu, "das Beret ist französicher plunder"\*, une voix s'élève : qu'intervient le jeune avec le grand bérét.

« Ecoutez tous : si nous portions ces jolies casquettes jaune de la "Partei" ils seraient sales et noires dans 10 minutes ! Il est préférable de salir nos bérrets français !! »

Applaudissement de tous côtés et départ des fonctionnaires déçus, les bérrets ont gagnés !!



Ce témoignage paraît anodin mais il a fallut de l'audace ou de l'inconscience à ces jeunes pour répliquer de cette manière. Ils eurent beaucoup de chance, il n'y a jamais eu de représailles.

**Lexique :**

\*Voegle Frères : C'était le nom d'une petite entreprise spécialisée dans la ferblanterie (boîtes de conserve), tôlerie, installations sanitaires et commerce de charbons, elle était située en plein cœur de Mutzig. L'entreprise était dirigée par deux frères, elle cessera toute activité en 1975. L'ensemble du complexe sera démolie en 1981, on y construira des logements.

\*Arbeiter Partei : Parti des travailleurs.

\*Arbeitsamt : Bureau de l'emploi.

\*S.A. : section d'assaut du parti national socialiste

\*Plunder: voleur

Photo A. Siegel



L'équipe des charbonniers

Sur la photo de droite les garçons de Still.

En haut à gauche Emile Mathieu, au milieu Georges Gross, à droite Joseph Eckert.

En bas à gauche Robert Reyser, à droite Léon Reyser

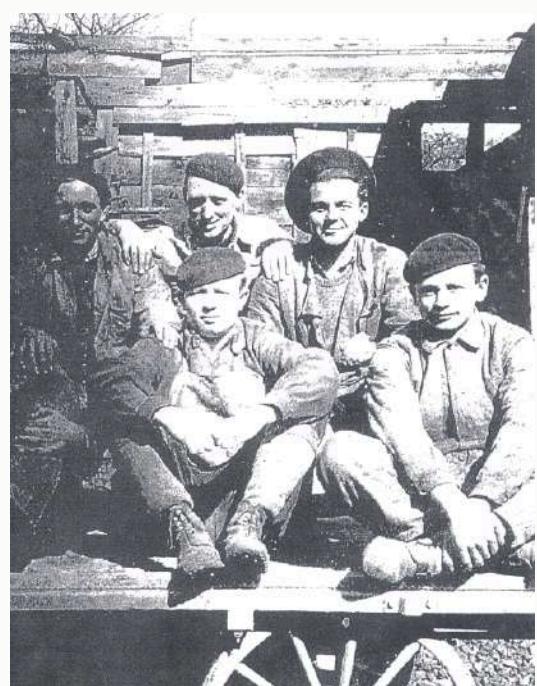


Photo A. Siegel

## Renaturation du Stillbach et de ses zones humides



La Région  
**Grand Est**



### Avancement au 15/12/2025

Le projet de restauration du Bitzenbaechel et du Stillbach porté par le Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig avec la participation de la commune de Still arrive en phase finale.

Les travaux de terrassement et de génie écologique sont quasiment achevés. Les deux cours d'eau ont été reméandrés, la roselière a été recreusée afin d'être plus humide et une nouvelle mare de 400 m<sup>2</sup> a été créée.

Des plantes aquatiques prélevées sur l'ancien Bitzenbaechel avant comblement ont été remises en place le long des nouvelles portions de cours d'eau. Des plantations d'arbres et arbustes seront réalisés en janvier 2026.



Les pieux qui vont servir à la pose du platelage bois ont été enfouis en novembre, suivra la construction de la passerelle et du ponton d'observation début 2026.

Enfin, un nouveau cheminement sera réalisé le long du Bitzenbaechel en direction de la passerelle afin d'en sécuriser l'accès depuis la zone d'apport de point volontaire à l'arrière du cimetière.

Selon conditions météorologiques, les travaux devraient s'achever fin janvier - début février.



We-Scape © Pose de pieux en bois

## Prévention des inondations : donnez votre avis !

Pour réduire les conséquences dommageables des inondations, un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) a été élaboré par le Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig et les collectivités locales. Il comporte **33 actions** qui s'inscrivent dans **7 axes d'intervention**, pour la période **2026-2032**, avec un budget de **10,3M d'euros**.

Du 12 décembre au 12 janvier,  
vous pouvez prendre  
connaissance du programme et  
partager vos observations sur  
le site Internet du Syndicat :

<https://www.bassinversant-bruchemossig.fr>

The graphic features a central white circle containing two people in yellow life jackets on a yellow boat, set against a background of blue and green waves. To the left, a green arrow points towards the text "Du 12 décembre au 12 janvier, vous pouvez prendre connaissance du programme et partager vos observations sur le site Internet du Syndicat :". To the right, the text "PRÉVENTION DES INONDATIONS : DONNEZ VOTRE AVIS" is displayed in green, along with the dates "12 DÉCEMBRE 2025" and "12 JANVIER 2026". Below these dates, the text "PARTICIPEZ À LA CONSULTATION" is shown in green. At the bottom right, there is a logo for "SYNDICAT MIXTE BASSIN BRUCHE MOSSIG" and the number "14".

## Still ■ Anniversaire Florence Engel, 90 ans d'élégance

Florence Engel, née Widlocher le 4 novembre 1935, vient de célébrer son 90<sup>e</sup> anniversaire entourée de sa famille et de ses amis.

Mariée en 1962 à René Engel, disparu en 2016, elle a consacré une grande partie de sa vie à sa famille. Aujourd'hui, elle savoure des jours paisibles auprès de ses deux filles et de leurs époux. Ses petits-enfants, Jonathan et Justine, ainsi que ses arrière-petits-enfants, Éloyse, Léane et Bodhi, font sa joie et sa fierté.

Toujours élégante et pleine de vivacité, Florence apprécie les sorties au restaurant et ne manque jamais ses émissions de jeux télévisés préférées,



Resplendissante et souriante, Florence a fêté ses 90 ans entourée des siens. Photo DR

qui la divertissent tout en stimulant son esprit. À l'occasion de son anniversaire, la municipalité lui a rendu visite et offert un panier garni.

Still

## L'ancienne tuilerie devient un terrain de jeu pour Halloween

L'ancienne tuilerie briquette Sonntag de Still se transforme en terrain de jeu pour Halloween depuis le 24 octobre et jusqu'au 9 novembre. Deux aventures y seront proposées les week-ends : un escape-game horrifique pour les adultes et une aventure jeu d'énigme pour les plus jeunes.

« Nous cherchions un nouveau lieu pour proposer les aventures que nous imaginons et mettons en scène depuis la création de notre association Madknacks, explique Lucas Chamard, chargé de communication au sein de la structure. Nous essayons de changer de site chaque année car exploiter des lieux extérieurs n'est pas

toujours évident. Nous étions vraiment à court d'idées lorsque l'office de tourisme de Mutzig-Molsheim nous a parlé de l'ancienne tuilerie. Nous avons contacté les bénévoles de l'Association pour la réhabilitation de la Tuilerie Sonntag et avons visité le lieu. Nous avons été charmés, notamment par son histoire. »

**Un site, deux jeux**  
C'est ainsi que le site va se transformer en terrain de jeu géant où deux jeux bien distincts vont être proposés. "L'aventure familiale Haloweenie et le ferrible feu follet" est conçue pour les enfants de 4 à 10 ans et peut être partagée en famille. Pendant 45 minutes, les familles devront aider la veilleuse et ses étranges com-

pagnons à enfermer le ferrible feu follet car sans lui, le grand four de la tuilerie reste éteint.

Pour les adultes, à partir de 16 ans, c'est l'escape game et le cache-cache "Mad Inferno" qui sera proposé en soirées et qui peut se jouer en duo ou en trio. « Nous tenions à mettre en avant l'histoire des lieux du coup cette aventure transforme les joueurs en anciens ouvriers de la tuilerie », précise Lucas Chamard.

Les bénévoles de l'Arts proposeront buvette et petite restauration lors des événements tandis que Madknacks leur reversera également 1,50 € par place vendue pour Mad Inferno.

• L. H.

"Mad Inferno" : les week-ends du 24 octobre au 9 novembre.



Les joueurs rencontreront d'étranges personnages pendant leur aventure.

Photo DR

Tarif : 33 €. "Haloweenie" : les 25, 26, 31 octobre et les 1<sup>er</sup> et 2 novembre. Tarifs : 9 € par enfant et 6 € par accompagnant.

## Vie associative et culturelle - 2025

### Musique Municipale



Concert de Noël

MUSIQUE Municipale de Still

Dimanche 21 décembre - 16h - Église de Dinsheim

Entrée libre - plateau

### Association Still-Mutzig



26 DÉCEMBRE Départ entre 16h et 18h

Marche de la St Etienne à Still

2 parcours de 6 et 9 km fléchés et éclairés (selon autorisation)  
Lampe de poche fortement recommandée !

Participation 6€ par personne (hors restauration à l'arrivée)  
Une boisson chaude ou froide et des Bredele vous seront proposés au cours du parcours.

PAS DE RÉSERVATION

Les inscriptions se feront au départ à la Salle des Fêtes des Tuilleries  
Après l'effort, le réconfort ! Tartes flambées, soupe aux pois, knacks... vous attendront à l'arrivée !

CSE COSEEC

Le rénovateur et créateur des salles sportives dans l'Est

www.coseec-se.fr

03 88 50 56 60  
67120 DUPPIGHEIM



# CALENDRIER 2026

## Décembre

Dimanche

**21 : Concert de Noël** (Musique Municipale)

Vendredi

**26 : Marche de la St Etienne** (ASM Foot)

ORGANISÉ PAR L'AMICALE DES POMPIERS DE STILL

## Raclette Party

à volonté hors boissons - sur réservation

SAMEDI  
28 FÉVRIER 2026  
à 19h

Fêtez le carnaval avec DJ Dominique !  
Concours du meilleur déguisement




Salle des fêtes  
Les Tuilleries  
67190 STILL

Contact : Jean-Claude KLOTZ  
06 85 58 43 02  
jean\_claude67\_3@hotmail.com

Tarif adulte : 30€/ personne  
Tarif enfant (max 12 ans) : 13€  
Gratuit jusqu'à 4 ans

250 places maximum  
Raclette + Dessert + Café

Date limite de réservation : 21 février 2026  
Réservation validée après paiement

ASA  
Association des Amis de Still

## Janvier

Samedi

**10 : Repair Café- Still** (ASA)

**10 : Déchetterie verte** (Commune)

**10 : Ramassage des sapins**

(Amicale des pompiers)

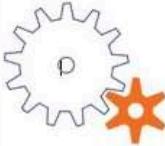
## Février

Samedi

**14 : Repair Café- Dorlisheim** (ASA)

Samedi

**28 : Raclette Party** (Amicale des pompiers)



Repair Café  
Jeter ? Pas question ! Still

## Calendrier – 2026



Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Select'om

Dates	Village	Lieu
10-janvier	Still	Salle des fêtes
14-février	Dorlisheim	Espace pluriel
14-mars	Gresswiller	Salle des fêtes
18-avril	Grendelbruch	Salle des fêtes
23-mai	Griesheim près Molsheim	Salle des fêtes
20-juin	Niederhaslach	Salle des fêtes
12-septembre	Oberhaslach	Salle des fêtes
10-octobre	Still	Salle des fêtes
14-novembre	Dorlisheim	Espace pluriel

Pour plus d'info :

Repaircafé Still

repaircafe.still@gmail.com



## Déchetterie verte communale

Venez déposer vos déchets verts  
Les samedis de 8h30 à 11h30



Au camping, rue du Schleiweg

**10 Janvier 2026**

**14 Février 2026**

**28 Mars 2026**



A la rentrée 2025, les membres de STILL - Atelier Fait Maison ont lancé une 5<sup>e</sup> saison créative. En effet, après les ateliers de la saison précédente autour de différents thèmes : balade botanique, aquarelle, couture, crochet, rotin, céramique ; la nouvelle saison a commencé avec de la couture, du

cyanotype et prochainement du crochet. Les participant.e.s sont nombreux.ses, régulièr.e.s ou occasionnel.le.s, et proposent régulièrement de nouvelles idées et même de nouveaux intervenants.

**Le programme est annoncé tous les mois sur IntraMuros et Facebook ou par mail sur simple demande : ateliers-still@gmx.fr**



Atelier Still - OCTOBRE ROSE

Lors de l'atelier de septembre, les participantes se sont activées pour l'association Caladrius qui propose des confectionnements pour aider les malades du cancer.

Quand certaines ont tracé, d'autres ont découpé et enfin, les dernières ont cousu, et tout ceci dans la bonne humeur. Calots, sacs à poches de soins, porte-documents médicaux, chouchous, bandeaux et autres pochettes seront livrées à l'ICANS grâce à cette jolie équipe.

Certaines sont reparties avec de quoi faire encore quelques ouvrages puisque l'association collecte tout au long de l'année les productions qui feront le bonheur dans les hôpitaux.

**Une belle opération de solidarité qui permet à tou.te.s de participer, chacun.e à sa manière !**

Amicale des Pompiers

## **Collecte des sapins le samedi 10 janvier 2026**



Merci de déposer vos sapins sur le trottoir sans guirlande, sans plastique et sans pied, le soir précédent la collecte.

Ils seront acheminés vers le camping et seront stockés sur le site de la déchèterie verte avant d'être broyés.



## GRANDS ANNIVERSAIRES



### JANVIER

**Mme Madeleine BEL**, née le 15 janvier 1927,  
fêtera ses 99 ans

**M. Guy GIOT**, né le 10 janvier 1934,  
fêtera ses 92 ans

**Mme Marie-Antoinette BAUTZ**, née le 20 janvier 1940,  
fêtera ses 86 ans

**M. Jean-François OHREL**, né le 05 janvier 1941,  
fêtera ses 85 ans

**M. Robert FROELICHER**, né le 12 janvier 1943,  
fêtera ses 83 ans

**Mme Angèle BOLLI**, née le 14 janvier 1943,  
fêtera ses 83 ans

**Mme Charlotte DENIS**, née le 11 janvier 1945,  
fêtera ses 81 ans

### MARS

**Mme Paulette STOCKI**, née le 07 mars 1935,  
fêtera ses 91 ans

**Mme Wanda MINCKER**, née le 31 mars 1935,  
fêtera ses 91 ans

**M. Joseph SIEGEL**, né le 29 mars 1937  
fêtera ses 89 ans

**M. Jean-Marie SCHAEFFER**, né le 16 mars 1939  
fêtera ses 87 ans

**M. Michel VOGEL**, né le 23 mars 1939  
fêtera ses 87 ans

**M. Bruno FLICKER**, né le 19 mars 1940  
fêtera ses 86 ans

**M. Aloyse ZORN**, né le 1er mars 1941  
fêtera ses 85 ans

**M. Gilbert SCHAEFFER**, né le 30 mars 1944  
fêtera ses 82 ans

### FEVRIER

**Mme Françoise HERGAULT**, née le 26 février 1937,  
fêtera ses 89 ans

**Mme Simone HAAG**, née le 03 février 1939,  
fêtera ses 87 ans

**Mme Marie-Rose WERNERT**, née le 22 février 1939,  
fêtera ses 87 ans

**M. Louis NIEST**, né le 02 février 1940,  
fêtera ses 86 ans

**M. Ernest BOLLI**, né le 06 février 1942,  
fêtera ses 84 ans

**M. Marc HIRTLER**, né le 25 février 1943,  
fêtera ses 83 ans

**Mme Maria COSTA**, née le 15 février 1946,  
fêtera ses 80 ans



### AVRIL

**Mme Irène SEYLLER**, née le 26 avril 1938  
fêtera ses 88 ans

**Mme Anette WILLET**, née le 05 avril 1940  
fêtera ses 86 ans

**Mme Marie BOLLI**, née le 15 avril 1942  
fêtera ses 84 ans

**Mme Michèle CORNET**, née le 16 avril 1946,  
fêtera ses 80 ans

### MARIAGES

**M. Alain BLEYER et Mme Alexandra RIEBER**,  
mariés le 25 octobre 2025



### DECES

**Mme FLICKER Joséphine**, décédée le 13 octobre 2025

**Mme KUBLER Françoise**, décédée le 25 novembre 2025

## SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025

Sous la Présidence de Monsieur Alexandre GONÇALVES

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Bruno HELBERT, Adjoints Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Jean-Noël GRASSWILL, Olivier PERNET, Tiffanie RAETH, Gilles NEVERS.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Catherine JAEGLE, Carine LUX, Johann GUENARD, Thomas PASCUAL.

**MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :** Matthieu WIDLOECHER, Audrey REUTER, Aurore MOINE.

### 1. SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE POUR L'ASSOCIATION COLEGRAMME

La commune accorde une subvention complémentaire de 1 100 € à l'association Colégramme pour 2025, afin de soutenir son fonctionnement général. Colégramme gère le périscolaire et l'ALSH de Still, notamment pendant les vacances scolaires.

**Voté à l'unanimité**

### 2. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UNE CITERNE SOUPLE POUR LE CAMPING

Monsieur l'Adjoint aux Services Techniques et au camping propose l'achat d'une citerne souple pour le camping, afin de renforcer la sécurité incendie en raison de sa proximité avec la forêt.

Le coût total des travaux s'élève à 29 974 € TTC (24 979 € HT). Le financement serait assuré à 60 % par le FOND VERT (14 987,40 €) et à 40 % par autofinancement (9 991,60 €).

Le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du projet et sa réalisation en 2025 (si réponse favorable du Fond Vert).

**Voté à l'unanimité**

### 3. DELIBERATION INSTAURANT LE MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Le Maire informe le Conseil Municipal des règles de calcul des redevances pour l'occupation du domaine public par les réseaux électriques, conformément à l'article R 2333-105 du CGCT. Il propose de baser le calcul sur la population communale au 1er janvier 2025 et d'appliquer le taux maximum de revalorisation (57,70 %), conformément aux indices BTP publiés au Journal officiel.

**Voté à l'unanimité**

### 4. DELIBERATION INSTAURANT LE PRINCIPE DE LA REDEVANCE REGLEMENTEE POUR CHANTIER PROVISOIRE

Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales encadre les redevances dues pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers sur les réseaux d'électricité et de gaz. Il propose d'instaurer cette redevance et d'en fixer le mode de calcul selon le plafond réglementaire.

**Voté à l'unanimité**

### 5. RAPPORTS ANNUELS 2024 SUR LA QUALITE ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Sur rapport du Maire et conformément à l'article L 5211-39 du CGCT, le **Conseil Municipal prend acte** du Rapport Annuel 2024 de la Communautés de Communes, transmis par son Président, après avoir entendu les délégués communaux.

### 6. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 4 juin 2020.

**Le Conseil Municipal prend acte** du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 20 juin 2025 au 2 septembre 2025.

#### > DÉCISIONS D'URBANISME

PC R003 et R0006 : Accordé

DP R0024, R0026 à R0033 et R0037 : Accordé

DP R0025 et R0036 : Refusé

#### > FINANCES

Acceptation d'un chèque d'un montant de 4 500 euros concernant la participation de l'association Still Terre d'Histoire aux travaux de restauration de la grotte.

## SÉANCE DU 05 NOVEMBRE 2025

Sous la Présidence de Monsieur Alexandre GONÇALVES

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Bruno HELBERT, Nicolas FERNANDEZ, Adjoints Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Carine LUX, Jean-Noël GRASSWILL, Thomas PASCUAL, Gilles NEVERS

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Catherine JAEGLE, Tiffanie RAETH.

**MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :** Matthieu WIDLOECHER, Aurore MOINE, Johann GUENARD, Audrey REUTER

### 1. ADOPTION D'UNE DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal vote une décision modificative de 21 500 € pour augmenter le budget des honoraires de maîtrise d'œuvre liés au remplacement de la chaufferie au fioul par une chaufferie biomasse, desservant plusieurs bâtiments communaux (salle des fêtes, caserne des pompiers, restaurant, périscolaire).

**Voté à l'unanimité**

### 2. REDEVANCES ANNUELLES PAR ORANGE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER

En contrepartie de l'occupation du domaine public routier la société Orange doit verser une redevance à la commune. Pour 2025, elle est calculée selon un coefficient d'actualisation. Le montant total s'élève à 1 402,27 € (258,06 € pour les artères aériennes, 1 124,75 € pour les artères souterraines et 19,46 € pour les emprises au sol).

**Voté à l'unanimité**

### 3. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal, après examen du projet de convention avec la Communauté de Communes de Molsheim, Mutzig et environs, approuve les modalités de financement et d'entretien des aménagements de gestion des eaux pluviales (rue des Écoles et impasse de la rue de la Liberté). Il autorise le Maire à signer la convention et tous les documents associés.

**Voté à l'unanimité**

### 4. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 4 juin 2020.

**Le Conseil Municipal prend acte** du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 3 septembre 2025 au 28 octobre 2025.

#### > DÉCISIONS D'URBANISME

PC R007 : Accordé

DP R0034 et R0035, R0040, R0044 à R0046 , R0049 à

R0054 : Accordée

DP R0043 : Refusée

#### > DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

(Droit de préemption)

NUMERO	DATE	ADRESSE	DECISION
112	11/09/2025	47, RUE DE LA LIBERTE	RENONCE
113	24/09/2025	9A, GRAND RUE	RENONCE
114	23/09/2025	2, RUE DES LILAS	RENONCE
115	01/10/2025	1A, GRAND RUE	RENONCE

#### > ASSURANCE

Reçu la somme de 1 080 euros de l'assurance Groupama pour le remboursement de la facture de 1 200 euros de l'avocat concernant l'affaire Maisons de la Croix.

## SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025

Sous la Présidence de Monsieur Alexandre GONÇALVES

**MEMBRES PRESENTS :** Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Bruno HELBERT, Adjoints Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Carine LUX, Jean-Noël GRASSWILL, Gilles NEVERS.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Mélanie MORE-DESIRE, Chantal OHREL, Olivier PERNET, Carine LUX, Jean-Noël GRASSWILL, Gilles NEVERS

**MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES :** Matthieu WIDLOECHER

# CONSEIL MUNICIPAL

## 1. PRÉVISIONS DES COUPES ET TRAVAUX EN FORÊT COMMUNALE 2026

Il est proposé au conseil municipal de valider l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés pour un montant prévisionnel de recettes brutes s'élevant à 101 280 € HT pour un volume prévisionnel de 1676 m<sup>3</sup>, soit une recette nette de 32929 € HT et d'accepter le programme suivant pour l'année 2026.

- 45 420 € HT pour les travaux d'exploitation
- 16 610 € HT pour les travaux de débardage
- 4 629 € HT pour la maîtrise d'œuvre (frais ONF)
- 1850 € HT pour les travaux patrimoniaux
- 150 € HT pour l'assistance à gestion de m-oe
- 195 € HT d'honoraires de l'ONF
- 5 000€ HT pour frais de gestion de 5% du SIVU

**Voté à l'unanimité**

## 2. RENOUVELLEMENT DES LOCATIONS DES TERRAINS AGRICOLES COMMUNAUX

Les baux de location des terrains agricoles communaux arrivant à échéance fin 2025, la commune propose de les relouer afin d'assurer leur entretien, de soutenir l'activité agricole locale et de valoriser le foncier communal.

Il est proposé de conclure de nouveaux baux ruraux d'une durée de 9 ans, à compter du 2 janvier 2026, avec trois agriculteurs de la commune pour des superficies respectives de 3,97 ha, 2,16 ha et 5,59 ha. Le Conseil Municipal approuve le principe de relocation, fixe le loyer à 1,42 € par are (indexé annuellement sur l'indice national de fermage)

**Voté à l'unanimité**

## 3. ADHÉSION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION AU RISQUE SANTÉ DU CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN 2026 – 2031

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation mutualisée en matière de complémentaire santé, conclue entre le Centre de Gestion du Bas-Rhin et MUTEST pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2026. Cette convention permet de couvrir les frais de santé liés à la maladie, la maternité ou l'accident des agents communaux. La commune accorde une participation financière obligatoire aux agents ayant adhéré au contrat.

**Voté à l'unanimité.**

## 5. DELIBERATION PORTANT MISE A JOUR DU RIFSEEP

Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

Conformément aux textes en vigueur et après avis du Comité social territorial, le Conseil Municipal procède au réexamen du régime indemnitaire RIFSEEP, mis en place dans la commune en 2018. Le RIFSEEP demeure structuré autour de deux composantes : l'IFSE, liée aux fonctions, sujétions et expertise, et le CIA, lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir. Ces deux composantes sont modulées en fonction des absences et autres congés.

**Voté à l'unanimité.**

## 6. DEMANDE DE DETR POUR DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE - RACORDEMENT CASERNE DES POMPIERS, SALLE DES FETES, RESTAURANT

*DET R : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux*

Face à la hausse du coût des énergies fossiles, aux enjeux environnementaux et au vieillissement des équipements, la commune projette l'installation d'une chaufferie biomasse destinée à la salle des fêtes, avec le raccordement de la caserne des pompiers et du restaurant. La mutualisation des équipements de chauffage permettra de réduire les coûts d'investissement et d'exploitation.

Le coût total du projet est estimé à 188 400 € HT (226 100 € TTC). Son financement repose sur des subventions (DET R, CEE et dispositif Climaxion) couvrant environ 78 % du montant HT, le solde étant autofinancé par la commune. Les travaux sont prévus au budget 2026.

**Voté à l'unanimité.**

## 7. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE SA DÉLEGATION

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été accordé le 4 juin 2020.

Le Conseil Municipal prend acte du compte rendu d'information sur les décisions prises en vertu des délégations détenues par le Maire pour la période du 29 octobre 2025 au 2 décembre 2025.

### > DÉCISIONS D'URBANISME

PC R008 : Accordé

DP R0041 et R0042, R0047, R0053, R0056, : Accordée

### > DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

NUMERO	DATE	ADRESSE	DECISION
116	06/11/2025	14, RUE DE LA FORET	RENONCE
117	12/11/2025	59 <sup>e</sup> RUE DE LA LIBERTE	RENONCE
118	20/11/2025	4 <sup>8</sup> RUE DU CALVAIRE	RENONCE

### > Still

Collecte des ordures ménagères  
 Collecte sélective plastiques, papiers/cartons  
X Jour férié = collecte décalée

#### JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

#### FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

#### MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

#### AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

#### MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

#### JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

#### JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

#### AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

#### SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

#### OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

#### NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

#### DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10





## Recevez votre STILL Info par courriel

Vous préférez recevoir votre magazine de manière virtuelle ?

C'est avec plaisir que nous vous l'enverrons ! Écrivez dès à présent un courriel à **accueil@mairiedestill.fr** ou téléphonez à la mairie : nous vous ferons parvenir les prochains STILL Info par voie électronique uniquement.

<b>119</b> ALLO ENFANCE MALTRAITÉE <small>Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille étendue, voisins, communauté éducative...</small>	<b>112</b> NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN <small>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</small>	<b>15</b> SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT <small>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</small>	<b>17</b> POLICE SECOURS <small>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</small>
<b>3919</b> VIOLENCES FEMMES INFO <small>Pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...</small>	<b>114</b> NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES <small>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</small>	<b>18</b> SAPEURS-POMPIERS <small>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</small>	<b>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</b> <small>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</small>

### Directeur de la publication

Alexandre Gonçalves, Maire de Still

### Comité de relecture

Olivier Pernet, Cathy Schneider, Camille Flicker.

### Réalisation

Bruno Helbert, Alexandre Gonçalves, Nicolas Fernandez.

### Participation à ce numéro

Jacky Lachenal, Chantal Sittler, Ecole Maternelle

### Impression et façonnage

Commune de Still

Les illustrations et photos, sauf indications contraires, sont communales ou issues de la base de données du logiciel de mise en page.

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.



Commune de STILL  
33 Grand Rue



Tél : 03 88 50 00 33



accueil@mairiedestill.fr

### Suivez nous :



commune de Still



commune de Still



www.still-info.fr